

Un temps de repos –
Bernaches cravants
Timbre sur la conservation
des habitats fauniques
du Canada

Artiste : Pierre Leduc,
Stoneham, Québec

À propos des habitats canadiens



Après 20 ans, grâce à des centaines de partenariats et à des millions de dollars, le Canada a conservé 2,3 millions d'hectares (5,8 millions d'acres) de l'habitat de la sauvagine.

TABLE DES MATIÈRES :

Aperçu national 2

Plans conjoints des habitats 4

Plans conjoints des espèces 8

Provinces 10

Renseignements 16



Environnement Canada Environment Canada

En 1986, le Canada et les États-Unis ont officiellement lancé le Plan nord américain de gestion de la sauvagine (PNAGS), un partenariat ambitieux ayant pour objectif de conserver les terres humides et les habitats connexes des hautes terres pour la sauvagine. Le tableau continental a été complété lorsque le Mexique a adhéré au PNAGS en 1994. Vingt ans après son lancement, des centaines de partenariats publics et privés et des millions de dollars en financement se traduisent par les énormes réalisations des partenariats du PNAGS au Canada qui ont permis la conservation de 2,3 millions d'hectares (5,8 millions d'acres) de l'habitat de la sauvagine.

Malgré l'énorme succès du programme canadien, un certain nombre de difficultés persistent. Les pressions sur l'utilisation des terres continuent d'augmenter – l'urbanisation en lente évolution et la demande toujours croissante en ressources précipitent la perte et la dégradation perpétuelles de l'habitat. Les partenaires en conservation travaillent sans cesse afin de protéger les paysages essentiels des habitats des terres humides et des hautes terres, ainsi que de s'assurer que ces paysages sont aménagés de façon à soutenir des populations d'espèces sauvages saines et durables, tout en favorisant une économie et des collectivités fortes et dynamiques.

Des principes scientifiques objectifs, des partenariats divers et engagés et une démarche axée sur les paysages visant la mise en œuvre de la conservation sur le terrain constituent les principes élémentaires du PNAGS. Ces trois principes directeurs, soutenus par des ententes de financement uniques, telles que la *North American Wetlands Conservation Act* (NAWCA) des États-Unis, sont essentiels au succès du PNAGS. En 2005, des crédits accrus en vertu de la NAWCA ont permis d'augmenter le fonds pour les partenaires du Canada. Ceux-ci travaillent assidûment afin d'accroître également les sources de financement canadiennes. En fait, depuis que la NAWCA a été adoptée en 1989, le financement provenant de sources canadiennes a augmenté de plus de 300 p. 100, ce qui montre la grande portée du programme canadien de conservation des terres humides.

Dans le cadre du 20^e anniversaire et de l'année d'évaluation du PNAGS, on a entrepris la planification de la phase suivante de mise en œuvre du PNAGS au Canada. À l'avenir, les partenaires seront en mesure de tirer parti de leur succès et d'aborder toute lacune ou difficulté permanente. L'évaluation du PNAGS vise à examiner, à analyser et à mesurer le progrès du PNAGS jusqu'à présent. Les recommandations scientifiques qui découleront de l'évaluation ouvriront la voie à la planification, à la mise en œuvre et à l'évaluation de la

suite à la page 3

Aperçu national

Conservation de l'habitat par le PNAGS, financée par la NAWCA
(Million d'acres) de 1986 à 2005

Terminologie

Protection :

Protection d'un habitat des milieux humides ou des hautes terres par l'intermédiaire du transfert d'un titre foncier ou d'accords de conservation ayant force obligatoire conclus à long terme (10 ans minimum) avec un propriétaire foncier.

Amélioration :

Mesures prises à l'égard d'habitats protégés des milieux humides ou des hautes terres pour augmenter leur capacité de charge en matière d'oiseaux migrateurs et d'autres espèces sauvages associés aux terres humides.

Gestion :

Activités menées à l'égard d'habitats protégés des milieux humides ou des hautes terres pour la gestion et le maintien de leur capacité de charge en matière d'oiseaux migrateurs et d'autres espèces sauvages associés aux terres humides.

■ Objectifs¹

■ Biens acquis

0,39 0,11

Côte du Pacifique

0,29

Intramontagnard canadien²

6,67

4,82

1,44

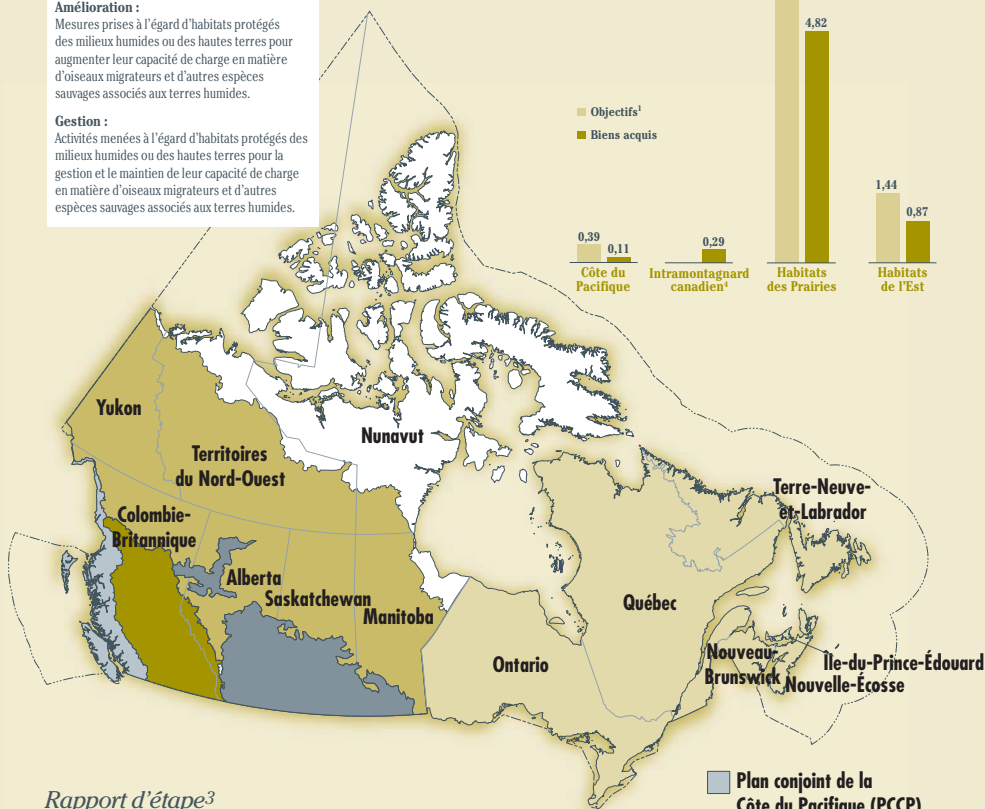
0,87

Habitats des Prairies

1,44

0,87

Habitats de l'Est



Rapport d'étape³

Objectif à atteindre = 8,9 M d'acres acquis¹

Atteint : 5,8 M d'acres (68 p. 100)

Objectif de dépenses = 2,9 G\$CAN^{1,2}

À ce jour : 1,04 G\$CAN (36 p. 100)

■ Plan conjoint de la Côte du Pacifique (PCCP)

■ Plan conjoint intramontagnard canadien (PCIC)

■ Plan conjoint des Habitats des Prairies (PCHP)

■ Plan conjoint des Habitats de l'Est (PCHE)

■ Forêt boréale de l'Ouest (zone d'intérêt)

1. Ces objectifs sont en cours de révision selon la mise à jour de 2004 du PNAGS.

2. Fondé sur des \$CAN = \$US 0,85.

3. Les données ne comprennent que le PCHP, le PCCP et la PCHE.

4. Les objectifs du PCIC en matière d'habitat sont à l'étude.

conservation à long terme. Elles permettront également de définir le contenu de la mise à jour 2009 du PNAGS. Les partenaires du Canada estiment que leur participation au processus d'évaluation a été non seulement opportune et pertinente, mais qu'elle a également constitué un excellent exercice d'apprentissage en vue de la planification future des oiseaux migrateurs dans le cadre de plans conjoints.

L'élaboration d'outils et de programmes constitue un autre centre d'intérêt émergent pour les partenaires du Canada du PNAGS, qui cherchent à valoriser les biens et services écologiques (BSE) – une expression qui définit la notion voulant que les écosystèmes fournissent des biens et des services utiles aux humains et ayant une valeur économique. Par exemple, les paysages sains fournissent d'importants BSE tels

que l'habitat faunique, l'alimentation de la nappe souterraine, la lutte contre les inondations et l'érosion, le piégeage du carbone, la biodiversité ainsi que la purification de l'eau et de l'air. Prometteurs, les BSE lient directement la gestion de l'environnement, telle que la conservation des terres humides, la santé humaine et la compétitivité économique d'une façon pratique et avantageuse pour toutes les Canadiennes et tous les Canadiens. Ils encourageront notamment les propriétaires fonciers à prendre des décisions sur l'utilisation des terres ayant des résultats intégrés en termes sociaux, économiques et environnementaux.

Partout au Canada, les partenaires du PNAGS prouvent leur engagement envers la conservation des terres humides. Les partenaires du Plan conjoint de la côte du Pacifique travaillent dans la région prioritaire du delta de la vallée du Fraser afin d'éliminer la spartine alterniflore exotique (*Spartina anglica*), une espèce envahissante qui risque ultérieurement de submerger les vasières littorales.

Dans les Prairies, où 90 p. 100 des terres sont des propriétés privées et recherchées à des fins d'agriculture et d'élevage, les partenaires du Plan conjoint des habitats des Prairies utilisent les meilleures données scientifiques accessibles en vue de définir les régions prioritaires des terres humides et de la sauvagine. On met en place des pratiques de gestion adaptatives dans les domaines prioritaires.

Dans la forêt boréale de l'Ouest, le délicat équilibre entre la préservation et la remise en état de l'important habitat des oiseaux et les réalités économiques de l'exploitation de ressources continue à présenter des difficultés. Des partenariats avec l'industrie, comme

Les partenaires du Canada estiment que leur participation au processus d'évaluation a été non seulement opportune et pertinente, mais qu'elle a également constitué un excellent exercice d'apprentissage en vue de la planification future des oiseaux migrateurs dans le cadre de plans conjoints.

celui avec Louisiana-Pacific Canada, permettent à diverses parties intéressées d'investir dans des projets liés aux terres humides par le truchement de la planification de la conservation des bassins hydrologiques.

Dans le cadre du Plan conjoint des habitats de l'Est, des initiatives d'entendance, la conservation des terres humides des Grands Lacs et de nouveaux projets dans la forêt boréale de l'Est ne constituent que quelques exemples du travail en cours visant à atteindre les objectifs du PNAGS. Des programmes aident également à la protection des habitats essentiels pour la reproduction, la migration et l'hivernage de millions d'oiseaux aquatiques et de plus de 4,6 millions d'oiseaux de rivage migrateurs qui y font escale en se rendant dans leurs aires d'hivernage en Amérique centrale et du Sud.

Il y a 20 ans, quelques agents de conservation avant-gardistes se sont réunis afin de planifier la remise en état des populations de sauvagine en baisse; leurs initiatives ont donné lieu au PNAGS. Ce dernier a posé avec succès les fondations en vue d'une planification globale de tous les oiseaux à l'échelle du projet conjoint grâce à son rôle de premier plan dans les travaux de l'Initiative de conservation des oiseaux de l'Amérique du Nord. En outre, le PNAGS a changé la façon dont les agents de conservation travaillent dans tout le continent. Des millions d'hectares et des populations de sauvagine saines constituent son héritage permanent.

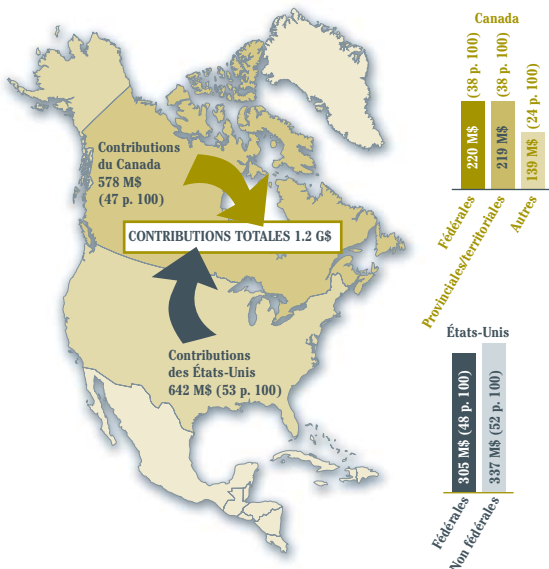
Le présent rapport souligne les réalisations et les difficultés du PNAGS au Canada en ce qui concerne les plans conjoints des habitats et des espèces en 2005. Le soutien permanent de la NAWCA et d'autres partenaires de financement des États-Unis et du Canada est essentiel au succès de la conservation de la sauvagine et des oiseaux migrateurs associés aux terres humides en Amérique du Nord. Grâce aux efforts continus de milliers de personnes partout dans le continent, le PNAGS est reconnu comme l'un des partenariats en conservation les plus efficaces du monde.

Le Canada apprécie énormément les actions de tous ceux qui assurent le succès continu de nos initiatives de conservation des oiseaux migrateurs et des terres humides.

Le soutien permanent de la NAWCA et d'autres partenaires de financement des États-Unis et du Canada est essentiel au succès de la conservation de la sauvagine et des oiseaux migrateurs associés aux terres humides en Amérique du Nord.

Contributions totales du PNAGS et NAWCA au Canada

De 1986 à 2005 (\$CAN)





Canard pilet
Canards illimités Canada

Plans conjoints des habitats

Plan conjoint des habitats des Prairies

La science est au cœur du Plan conjoint des habitats des Prairies (PCHP). L'objectif des partenaires du PCHP est d'élaborer des approches novatrices et adaptatives pour la conservation de la sauvagine et des terres humides. Les partenaires du PCHP accueillent favorablement l'exercice d'évaluation continentale engagé par le comité du Plan nord-américain de gestion de la sauvagine (PNAGS) qui vise à préparer les futures activités de planification, de mise en œuvre et d'évaluation du PNAGS. Le récent achèvement du plan stratégique du PCHP et la refonte des plans de mise en œuvre provinciaux établissent des objectifs de conservation clairs qui sont conformes au renouvellement du plan continental nord-américain.

La gestion adaptative assistée par les meilleures données scientifiques disponibles a toujours été à la base du processus de planification et de mise en œuvre du PCHP, et cela est toujours vrai aujourd'hui. Des changements y sont apportés au fur et à mesure que de nouvelles connaissances scientifiques sont acquises afin de maximiser l'efficacité des programmes au meilleur coût possible. Dernièrement, un nouvel outil scientifique, le modèle de productivité de la sauvagine, a été élaboré et intégré dans le processus de planification stratégique du PCHP. Ce modèle sert à mesurer l'incidence du programme du PCHP sur les populations de canards et à raffiner son exécution.

Grâce à l'identification des déficits dans les nichées de canards entre les années 1970 et aujourd'hui, un ensemble d'interventions sur les habitats peut être déterminé en vue de rétablir le potentiel de l'habitat de la sauvagine. Cet outil de planification de premier plan s'avère inestimable dans la réalisation des objectifs du PCHP/PNAGS. Il permet au PCHP d'établir des objectifs d'habitat mesurables pour chaque programme de conservation en déterminant :

- dans quelle mesure les changements antérieurs dans les habitats des hautes terres et des terres humides ont affecté la productivité des canards;
- dans quelle mesure les activités de conservation touchent la productivité des canards;
- quels sont les moyens les plus efficaces ou efficaces pour améliorer la productivité.

Cette approche ciblée permet de protéger et de rétablir les habitats de choix dans les secteurs qui offrent les meilleurs avantages à long terme pour la sauvagine. Les ressources financières disponibles sont ainsi maximisées pour la conservation.

L'engagement renouvelé des partenaires du PCHP dans l'amélioration de l'exécution des programmes par l'apport de meilleures données biologiques est garant du succès du PCHP et du PNAGS à l'échelle continentale. À l'heure où les partenaires du PNAGS font ensemble le bilan des défis relevés et des accomplissements réalisés au cours des vingt dernières années, le PCHP est fier de contribuer à tracer la voie pour les vingt prochaines années.

Veillez communiquer avec Deanna Dixon, coordonnatrice du Plan conjoint des habitats des Prairies, par téléphone au (780) 951-8632 ou par courriel à l'adresse deanna.dixon@ec.gc.ca.

Contributions (en \$CAN)

	2005	Total (1986-2005)
Fédérales – É.-U.	13 970 436	210 261 476
Non fédérales – É.-U.	12 468 268	224 703 865
Canadiennes	17 886 143	238 421 153
Total	44 324 847	673 386 494

Réalisations (en acres)

	2005	Total (1986-2005)
Acquises	153 908	4 822 222
Améliorées	98 242	1 844 129
Gérées	230 789	3 709 156
Total*	153 908	4 822 222

* Les aires protégées, améliorées et gérées ne s'ajoutent pas. Les acres sont d'abord acquises, peuvent ensuite être améliorées, puis faire l'objet de gestion.

Image d'arrière-plan :

Canard pilet
Canards illimités Canada

Programme de la forêt de l'Ouest boréal

Le Programme de l'Ouest boréal défend encore et toujours la conservation des terres humides et de la sauvagine dans la forêt boréale de l'Ouest du Canada. La forêt boréale de l'Ouest accueille entre 12 et 14 millions d'oiseaux aquatiques nicheurs chaque année et est l'habitat de millions d'autres espèces d'oiseaux aquatiques. Elle renferme en outre des terres humides indispensables pour la muette et le rassemblement. Les activités industrielles, dont l'exploration et l'extraction pétrolière, gazière et minière ainsi que la gestion des forêts, laissent une empreinte anthropique considérable dans ce vaste paysage. Par exemple, on estime que la Saskatchewan a perdu 73 p. 100 de ses forêts dans la zone de transition boréale depuis la colonisation.

La forêt exploitée se trouve principalement au sud du bouclier canadien dans l'écozone des plaines boréales au sud du 60^e parallèle, où dominent les systèmes de terres humides eutrophes offrant certains des habitats les plus productifs de la forêt boréale de l'Ouest. La protection de terres humides prioritaires et de l'habitat de la sauvagine dans la forêt exploitée est un processus qui commence par la cueillette de renseignements sur les oiseaux aquatiques et les terres humides afin de mieux comprendre le fonctionnement de ces systèmes, puis intègre ces renseignements à des programmes de planification de la conservation. Idéalement, ces programmes donneront naissance à des activités de développement durable intégrant la protection à long terme des terres humides. Le partenariat entre les gouvernements, les organisations non gouvernementales et les industries exploitant les terres est garant du succès de la conservation des terres humides dans la forêt exploitée.

Les activités industrielles, dont l'exploration et l'extraction pétrolière, gazière et minière ainsi que la gestion des forêts, laissent une empreinte anthropique considérable dans ce vaste paysage.

L'Initiative boréale canadienne (IBC) travaille de concert avec une vaste gamme d'organismes de conservation, dont Canards Illimités Canada, des Premières nations, des industries et d'autres parties intéressées pour établir des liens entre les activités scientifiques, d'orientation politiques et de conservation qui se déroulent dans la forêt boréale canadienne. L'IBC bénéficie du soutien de plusieurs fondations, avec en tête le Pew Charitable Trusts, lequel entretient un vif intérêt dans les questions touchant la conservation, y compris la conservation des terres humides boréales. Depuis plusieurs années, Pew octroie une subvention annuelle à Canards Illimités, Inc. dont une partie est attribuée à titre de fonds de contrepartie non fédéraux de la NAWCA pour le Programme de l'Ouest boréal.

En 2005, Canards Illimités Canada et Louisiana-Pacific Canada (LPC) ont établi un partenariat de cinq ans qui aura des répercussions positives pour la forêt boréale de l'Ouest. Le partenariat servira à investir dans des projets de terres humides et à mettre en œuvre un plan de conservation des forêts à l'échelle du bassin hydrographique visant 340 000 hectares (840 000 acres) de forêts publiques dans la région de la colline aux Canards, au Manitoba, où LPC a la responsabilité de la gestion de la forêt. Les deux partenaires mettent en commun leurs ressources pour mettre sur pied un inventaire amélioré des terres humides et pour mieux connaître l'hydrologie de la forêt et les répercussions des perturbations dans la forêt sur les systèmes de terres humides. Le partenariat devrait donner naissance à des stratégies de gestion forestière tenant compte des objectifs de conservation des terres humides, ainsi qu'à des pratiques opérationnelles exemplaires susceptibles d'assurer la protection à long terme des bassins hydrographiques et des terres humides dans la région de la colline aux Canards.

Une coopération proactive et des occasions de collaborer avec d'autres organismes comme l'Initiative boréale canadienne, le Pew Charitable Trusts, le Service canadien de la faune et la U.S. North American Wetlands Conservation Act viennent compléter ce partenariat.

Veillez communiquer avec Gary Stewart, directeur des programmes de conservation pour la région boréale, Canards Illimités Canada, par téléphone au (780) 489-8110 ou par courriel à l'adresse g_stewart@ducks.ca.

Contributions (en \$CAN)

	2005	Total (1986-2005)
Fédérales – É.-U.	2 054 881	9 401 885
Non fédérales – É.-U.	6 250 885	20 690 861
Canadiennes	287 796	23 687 334
Total	8 593 562	53 780 080

Réalisations (en acres)

	2005	Total (1986-2005)
Acquises**	24 742	24 849
Améliorées	—	107
Gérées	—	107
Total*	24 742	24 849

* Les aires protégées, améliorées et gérées ne s'ajoutent pas. Les acres sont d'abord acquises, peuvent ensuite être améliorées, puis faire l'objet de gestion.

** À ce jour, 24 849 acres ont été protégées dans la forêt boréale de l'Ouest. De plus, 7 595 032 acres font l'objet d'une protection intérimaire en vertu de la loi et sont actuellement désignées comme des acres mises en valeur. Ces aires passeront à la catégorie de la protection permanente en temps voulu.



La région de la colline aux Canards (illustrée sur la photo) renferme une haute densité de terres humides dans la forêt boréale exploitée du Manitoba.

Canards Illimités Canada



En Ontario, la baie Matchedash, située le long des Grands Lacs inférieurs, est le site visé par la première initiative du Plan conjoint des habitats de l'Est. La baie, qui abrite 200 espèces d'oiseaux migrateurs, est une oasis pour les espèces sauvages; ses 1 840 hectares (4 546 acres) sont financés en vertu de la U.S. North American Wetlands Conservation Act, et elle est située au cœur de la région de villégiature du sud de l'Ontario.

Canards Illimités Canada

Plan conjoint de la côte du Pacifique

Selon la côte de l'Amérique du Nord où l'on habite, le foin de grève (*spartine*) suscite des réactions différentes. Sur la côte de l'Atlantique, riche en nutriments, la *spartine* est une espèce indigène qui est plantée intentionnellement pour protéger les côtes et restaurer les marais grâce à ses propriétés d'emprisonnement des sédiments. Mais, sur la côte du Pacifique, la situation est tout autre. En effet, la capacité de la *spartine* à emprisonner les sédiments nuit à l'écologie des marais de la côte Ouest.

Une fois bien installée, cette plante robuste peut transformer, en quelques années seulement, une vasière littorale dotée d'une pente naturelle en un pré de *spartine* surélevé pourvu d'une pente prononcée vers la mer. Ce phénomène cause des changements dans le flux de l'eau et la disparition de la faune et de la flore marines typiques des vasières, comme la zostère.

La *spartine* a commencé à migrer vers le nord le long de la côte du Pacifique vers le début du siècle. En 2003, une abondance inquiétante de *spartine* a été découverte dans le delta du Fraser. Des organismes privés et publics canadiens ont alors lancé un rigoureux programme de contrôle et d'enlèvement mécanique. Ces efforts ont réussi à endiguer la prolifération de la *spartine*.

L'année suivante, on a entrepris d'intensifier la surveillance dans les 25 000 hectares (62 000 acres) de vasières littorales du delta du Fraser où la plante proliférait. À Roberts Bank, où aucun relevé n'avait été mené, quelques individus ont été détectés en 2005. La plante est aujourd'hui bien contenue et sous contrôle dans la région de Roberts Bank, grâce à un enlèvement mécanique et manuel. Les activités de surveillance sur l'île de Vancouver ont révélé que Nanaimo, les estuaires de la baie de Nanoose et les Sturgeon Banks de la vallée du Bas-Fraser sont exempts de *spartine*.



Sarah Collins et Alston Bonamis, stagiaires d'été de Canards Illimités Canada, déracinant des plants de *spartine* à la baie Boundary, l'été dernier.

Canards Illimités Canada

Plan conjoint des habitats de l'Est

L'année 2006 marque le 20^e anniversaire du Plan nord-américain de gestion de la sauvagine (PNAGS) et le 15^e anniversaire du PCHE.

Le 10 janvier 2006, le PCHE s'est mérité le Nova Scotia Bay of Fundy Business Partnership Award pour ses réalisations exceptionnelles en matière de conservation des terres humides. Les 15 années de travail soutenu du PCHE sont devenues un modèle de partenariat en conservation.

Les partenaires du PCHE ont réalisé des avancées importantes en matière de conservation de l'habitat dans le paysage de l'Est canadien. Les programmes du PCHE veillent sur les habitats de reproduction, de migration et/ou d'hivernage des oiseaux aquatiques qui empruntent les voies de migration de l'Atlantique, du Mississippi et du Centre. Les programmes protègent également des habitats de migration essentiels pour plus de 4,6 millions d'oiseaux de rivage qui y font escale en route vers leurs aires d'hivernage en Amérique Centrale et du Sud ou en revenant de leurs aires de reproduction nordiques.

Les programmes intensifs ont protégé et amélioré des habitats essentiellement importants pour la sauvagine et d'autres espèces sauvages qui dépendent des terres humides. Il s'agit de divers habitats de terres humides et de hautes terres connexes qui comprennent des îles côtières, des vasières littorales, des paysages agricoles et de vastes paysages forestiers. En plus de protéger et de restaurer des habitats, les partenaires, par l'entremise d'initiatives d'intendance incluant l'éducation et des sites de démonstration, ont remis en valeur près de 3,5 millions d'hectares (8,7 millions d'acres) supplémentaires. L'influence du PCHE sur les orientations politiques et la législation a eu une incidence positive sur les terres humides.

De nombreuses techniques novatrices et adaptatives de conservation de l'habitat sont mises en œuvre par les partenaires. À Terre-Neuve-et-Labrador, un programme municipal d'intendance est en cours et regroupe 17 municipalités ayant convenu d'une entente, qui protège au total 12 416 hectares (30 683 acres), et remet en valeur 68 661 hectares (169 669 acres) supplémentaires de terres humides et de hautes terres connexes. En Nouvelle-Écosse, on emploie une méthode de protection des terres qui vise les terrains dont le propriétaire est inconnu et, à ce jour, dont le titre de propriété de plus de 2 751 hectares (6 800 acres) de terres humides et de hautes terres connexes a été acquis au coût de 73 \$/hectare (29 \$/acre). La Province du Québec a annoncé un programme de pratiques

exemplaires de gestion conjointement avec Canards Illimités Canada et d'autres partenaires qui protégeront 6 300 kilomètres carrés (15 567 milles carrés) d'habitats ripariens dans la forêt boréale.

Les partenaires ont élaboré et mis en œuvre plus de 50 études scientifiques pour évaluer l'incidence de leurs programmes et vérifier de nouvelles hypothèses. Les résultats d'études comme la Mallard Ecology Study en Ontario, l'Initiative des basses terres de l'Est du Québec et la Saint John River Floodplain Study du Nouveau-Brunswick ont joué un rôle important dans la mise à jour des programmes et des techniques. Après la complétion d'un nouveau plan stratégique quinquennal pour le PCHE, les partenaires s'attaquent présentement à l'élaboration de nouveaux plans quinquennaux de mise en œuvre et d'évaluation. Ces plans intégreront les connaissances et l'expertise accumulées dans ces études scientifiques.

Toutes ces réalisations ont été accomplies par un partenariat qui, collectivement, a injecté plus de 250 millions de dollars canadiens dans les programmes de conservation des terres humides et de la sauvagine dans l'est du Canada.

Veuillez communiquer avec Reg Melanson, coordonnateur du Plan conjoint des habitats de l'Est, par téléphone ou (613) 565-6654 ou par courriel à l'adresse reginald.melanson@ec.gc.ca.

Contributions (en \$CAN)

	2005	Total (1986-2005)
Fédérales – É.-U.	4 497 953	56 422 817
Non fédérales – É.-U.	3 834 509	57 845 842
Canadiennes	7 057 841	143 742 229
Total	15 390 303	258 010 888

Réalisations (en acres)

	2005	Total (1986-2005)
Acquises	25 417	873 230
Améliorées	9 020	507 870
Gérées	11 314	522 363
Total*	25 417	873 230

* Les aires protégées, améliorées et gérées ne s'ajoutent pas. Les acres sont d'abord acquises, peuvent ensuite être améliorées, puis faire l'objet de gestion.

Alors que la présence humaine a asséché ou altéré de nombreuses terres humides de l'Okanagan, le système de terres humides du lac Swan, l'un des derniers habitats de terres humides vierges du Grand Vernon, continue d'abriter des espèces sauvages.

On prépare un atelier international pour aider les organismes américains et canadiens à partager de l'information sur le contrôle et la surveillance de la spartine. Le financement pour la gestion de la spartine a été fourni par Canards Illimités Canada et l'Inter-Ministry Invasive Plant Committee du gouvernement provincial. Des contributions en main-d'œuvre ont été offertes par le Service canadien de la faune (Environnement Canada), le Vancouver Aquarium, la Corporation of Delta, la ville de Surrey et d'autres organismes.

Veillez communiquer avec Saul Schneider, coordonnateur du Plan conjoint de la côte du Pacifique et du Plan conjoint intramontagnard canadien, par téléphone au (604) 666-2342 ou par courriel à l'adresse saul.schneider@ec.gc.ca.

Contributions (en \$CAN)

	2005	Total (1986-2005)
Fédérales – É.-U.	950 289	18 194 946
Non fédérales – É.-U.	1 184 541	19 123 792
Canadiennes	2 139 253	125 593 398
Total	4 274 083	162 912 136

Réalisations (en acres)

	2005	Total (1986-2005)
Acquises	401	107 206
Améliorées	—	88 446
Gérées	75	84 773
Total*	401	107 206

* Les aires protégées, améliorées et gérées ne s'ajoutent pas. Les acres sont d'abord acquises, peuvent ensuite être améliorées, puis faire l'objet de gestion.



Canards Illimités Canada et ses partenaires ont protégé 50 hectares de la rive sud du lac Swan, qui peut accueillir jusqu'à 6 000 oiseaux en une seule journée pendant le pic de la migration.

Canards Illimités Canada

Plan conjoint intramontagnard canadien

Le lac Swan est dans la mire de Canards Illimités Canada (CIC) depuis l'ouverture, en 1969, du premier bureau de l'organisme en Colombie-Britannique. L'importance de la région pour la conservation des oiseaux était reconnue dès 1922, année où l'on avait tenté sans succès de créer une aire de conservation des oiseaux. Avec l'empiètement croissant d'aménagements commerciaux et résidentiels vers la rive sud du lac, CIC a fait de la conservation de ce secteur une haute priorité.

Les terres humides longeant les berges du lac Swan constituent l'un des plus importants habitats de reproduction et de rassemblement des oiseaux aquatiques dans l'intérieur méridional, de même qu'une escale de repos et d'alimentation indispensable pour les oiseaux migrateurs empruntant la voie de migration du Pacifique. Le lac et les terres avoisinantes sont également un habitat important pour les oiseaux non migrateurs et d'autres espèces dépendantes des terres humides comme les poissons, les amphibiens, les reptiles et les petits mammifères.

Avec l'approche inexorable des aménagements résidentiels et commerciaux en direction de la rive sud du lac Swan, cet habitat est devenu l'une des terres humides les plus gravement menacées de l'Okanagan, et CIC a qualifié la conservation de ce secteur de haute priorité.

Depuis des décennies, on tente sans succès de protéger ces terres et ces eaux dans un objectif de conservation. Malgré des échecs répétés, les efforts de protection de l'habitat n'ont jamais été abandonnés. Les défenseurs de la nature ont donc poussé un soupir de soulagement lorsque les terrains ont finalement été protégés l'an dernier.

L'achat des terrains du lac Swan était une première en son genre pour les nombreux partenaires du B.C. Trust for Public Lands, et visait la protection de 50 hectares (123 acres) de terrains sur la rive sud du lac Swan. Le site sera géré comme un espace vert



public où des activités récréatives à faible répercussion comme l'observation des oiseaux et d'autres espèces sauvages, le canotage, la pêche et la randonnée pédestre seront permises, tout en préservant la biodiversité de quelques-uns des derniers habitats de terres humides de l'Okanagan.

Parmi les autres partenaires qui ont participé à la protection du lac Swan, on compte la Greater Vernon Services Commission, le Service canadien de la faune (Environnement Canada), North Okanagan Naturalists, la Bishop Wild Bird Foundation et Canards Illimités Canada.

Le B.C. Trust for Public Lands est un partenariat regroupant plusieurs organismes, dont le Service canadien de la faune d'Environnement Canada, le B.C. Ministry of Environment, le B.C. Ministry of Transportation, le B.C. Ministry of Agriculture and Lands, la Union of B.C. Municipalities, le Habitat Conservation Trust Fund, Conservation de la nature Canada, The Nature Trust of British Columbia, The Land Conservancy of British Columbia et la Pacific Salmon Foundation.

Veillez communiquer avec Saul Schneider, coordonnateur du Plan conjoint de la côte du Pacifique et du Plan conjoint intramontagnard canadien, par téléphone au (604) 666-2342 ou par courriel à l'adresse saul.schneider@ec.gc.ca.

Contributions (en \$CAN)

	2005	Total (1986-2005)
Fédérales – É.-U.	1 805 760	3 784 381
Non fédérales – É.-U.	472 286	4 000 244
Canadiennes	2 891 924	11 079 070
Total	5 169 970	18 863 695

Réalisations (en acres)

	2005	Total (1986-2005)
Acquises	11 063	295 413
Améliorées	19 238	41 250
Gérées	37 120	60 589
Total*	11 063	295 413

* Les aires protégées, améliorées et gérées ne s'ajoutent pas. Les acres sont d'abord acquises, peuvent ensuite être améliorées, puis faire l'objet de gestion.

Image d'arrière-plan :

Petite Oie des neiges

Dale Humberg, Department of
Conservation de Missouri

Entre 1989 et 2005, environ
29 millions de dollars canadiens
ont été investis dans des projets
approuvés par le PCOA.

Plans conjoints des espèces

Plan conjoint des Oies de l'Arctique

Le Plan conjoint des Oies de l'Arctique (PCOA) collabore avec des partenaires du Plan nord américain de gestion de la sauvagine du Canada, des États-Unis et du Mexique pour faciliter la gestion des populations d'oies de l'Amérique du Nord. Grâce aux initiatives du PCOA, les populations sont mieux définies et suivies, et les organismes de gestion arrivent à respecter plus étroitement les objectifs de population, en partie grâce à la délimitation plus précise des populations, au suivi accru et aux évaluations de la dynamique des populations plus exactes. Treize des seize populations d'oies du PCOA assorties d'objectifs de population acceptés avaient atteint ou dépassé l'objectif de gestion en 2005.

Les exemples ci-dessous illustrent comment les activités et les projets appuyés par le PCOA ont amélioré la gestion des populations d'oies.

- Aucune des sept populations de Bernaches du Canada du PCOA n'avait été évaluée par le truchement d'inventaires dans les aires de reproduction en 1986, alors que cinq ont officiellement fait l'objet de tels inventaires en 2005 (des relevés exploratoires sont en cours dans l'aire de répartition de deux autres populations).
- L'inventaire de la Grande Oie des neiges dans son aire de rassemblement du printemps couvre un plus vaste territoire de manière plus précise.
- La population d'Oies rieuses du milieu du continent a été redéfinie comme une seule population au lieu de deux populations (est et ouest).

- Les limites de la population de Bernaches du Canada des prairies d'herbes hautes et de la population de Bernaches du Canada des prairies d'herbes courtes ont été raffînées.
- Le baguage a permis de déterminer les taux de récolte, les taux de survie et les changements dans la distribution ou les habitudes de récolte. Les études de baguage ont joué un rôle important dans la gestion de plusieurs populations du PCOA.
- Sous l'impulsion des activités du PCOA, l'intensification du baguage, tant en quantité qu'en distribution, des oies blanches de l'Amérique du Nord augmentera la précision des taux de survie en Amérique du Nord ainsi que le potentiel de suivi quantitatif des incidences des stratégies de récolte.

Entre 1989 et 2005, environ 29 millions de dollars canadiens ont été investis dans des projets approuvés par le PCOA. Depuis 1989, 64 projets ont été financés, soit des investissements de 8,4 millions de dollars canadiens pour le baguage, de 6,7 millions pour les inventaires et de 11,7 millions pour la recherche. Le PCOA réitère son engagement envers les recherches scientifiques prioritaires pour la gestion future des populations d'oies.

Veillez communiquer avec Deanna Dixon, coordonnatrice du Plan conjoint des Oies de l'Arctique par téléphone au (780) 951-8652 ou par courriel à l'adresse Deanna.dixon@ec.gc.ca.

Contributions (en \$CAN)*

	2005	Total (1986-2005)
Fédérales – É.-U.	493 645	4 726 267
Non fédérales – É.-U.	347 821	7 160 498
Canadiennes	1 008 500	14 791 248
Total	1 849 966	26 678 013

* Ces contributions ne comprennent aucun fonds de la NAWCA.

Couple d'Oies rieuses

Canards illimités Canada



Christine Lepage
effectue des relevés
aériens du Canard noir.
Daniel Bordage,
Service canadien de la faune



Un récent accroissement du financement du PCCN a revigoré le programme de recherche.

Plan conjoint des Canards de mer

Le Plan conjoint des Canards de mer (PCCM) demeure un exemple classique de collaboration internationale chapeauté par le Plan nord-américain de gestion de la sauvagine (PNAGS). Non seulement les coûts de plusieurs projets canadiens du PCCM sont partagés entre les États-Unis et le Canada, mais leur application est également conjointe. Les crédits accordés par le Congrès américain en 2005 pour le PCCM ont totalisé 510 219 dollars américains. Les organismes, les universités et les sociétés partenaires ont accordé des fonds de contrepartie de 1 412 460 dollars à l'appui de 20 projets répartis sur tout le continent, notamment le premier projet sur les macreuses hivernant au Mexique. Douze des vingt projets se déroulent au Canada et englobent une grande variété de travaux sur les deux côtes et dans l'Arctique. Les eiders et les macreuses sont en tête de liste en ce qui concerne la recherche, étant donné que plusieurs de ces espèces manifestent les taux de déclin les plus alarmants.

Les projets canadiens portent entre autres sur l'écologie hivernale du Garrot d'Islande au Québec, l'écologie de la reproduction de la Macreuse brune dans le bassin versant du fleuve Mackenzie, la migration printanière et le bilan énergétique de la reproduction des macreuses de la Colombie-Britannique, l'écologie de la reproduction du Hareldé kakawi et de l'Eider à tête grise, des études sur la survie de l'Eider à duvet se reproduisant au Québec et à Terre-Neuve-et-Labrador ainsi que la poursuite des travaux de baguage et des études sur l'écologie de la mue des Macreuses à front blanc sur les côtes du Labrador.

En 2005, les relevés et le suivi ont commencé à faire l'objet d'un financement particulier. Dans le cadre des projets canadiens financés par ce fonds, 100 000 dollars américains du fonds du Congrès sont destinés au suivi, comprenant l'inventaire des canards de mer se reproduisant sur l'île Victoria dans l'Arctique canadien, l'inventaire hivernal des canards de mer sur les côtes de la Colombie-Britannique et l'évaluation des inventaires printaniers dans les aires de rassemblement comme technique de suivi de la Macreuse noire sur les côtes de l'Atlantique.

Parmi les autres activités, on compte l'évaluation PCCM-PNAGS en septembre, une conférence couronnée de succès sur les canards de mer à Annapolis (Maryland) en novembre et l'achèvement de la première ébauche d'un rapport sur les besoins en matière de suivi des canards de mer.

Veillez communiquer avec Keith McAloney, coordonnateur du Plan conjoint des Canards de mer, par téléphone au (506) 364-5013 ou par courriel à l'adresse keith.mcaloney@ec.gc.ca.

Contributions (en \$CAN)*

	2005**	Total (1986-2005)
Fédérales – É.-U.	n/d	n/d
Non fédérales – É.-U.	n/d	n/d
Canadiennes	n/d	n/d
Total	996 006	4 791 600

* Ces contributions ne comprennent aucun fonds de la NAWCA.
** La ventilation des contributions fédérales et non fédérales provenant des États-Unis et des contributions canadiennes n'était pas disponible au moment de l'impression.

Plan conjoint des Canards noirs

Par l'intermédiaire du Plan conjoint sur le Canard noir (PCCN), les biologistes du Service canadien de la faune et du U.S. Fish and Wildlife Service ont élaboré un inventaire intégré des aires de reproduction qui offre un moyen de suivre les populations de Canards noirs dans les secteurs critiques de leur aire de reproduction. Les facteurs déterminant la dynamique de cette population demeurent cependant incertains. S'agit-il de la récolte, de la compétition et/ou de l'hybridation avec le Canard colvert ou de changements d'habitat dans les aires de reproduction et d'hivernage? Il se peut que différents facteurs interviennent dans différentes parties de l'aire de répartition de l'espèce.

Un récent accroissement du financement du PCCN a revigoré le programme de recherche. De nouvelles priorités de recherche ont été dégagées et les travaux seront financés par un programme de subventions accordées par concours.

L'une des premières études nouvelles se penche sur la situation du Canard noir dans l'extrémité ouest de son aire de répartition, particulièrement en Ontario. De récents inventaires menés au milieu de l'hiver dans le sud de la voie de migration du Mississippi révèlent un déclin important, la plupart de ces oiseaux en hivernage proviendraient de l'Ontario et de l'ouest du Québec. L'analyse de divers inventaires dans les aires de reproduction indique que l'abondance des populations y semble stable en général, peut-être en croissance, sauf dans le centre de l'Ontario où un lent déclin semble se dessiner depuis peu. Fait intéressant, ce léger déclin ne correspond pas au déclin observé en hiver. Une vérification des inventaires de sauvagine du milieu de l'hiver et des Recensements des oiseaux de Noël a révélé une tendance chez l'espèce à hiverner plus au nord lors des récents hivers doux; en fait, plusieurs individus ne quittent pas l'Ontario. Dans ces endroits, ils peuvent échapper aux observations, puisqu'il y a proportionnellement moins d'inventaires hivernaux dans le Nord. Cela explique-t-il entièrement les recensements d'hiver, ou est-ce que d'autres facteurs entrent en jeu? Le taux de récolte et la distribution jouent-ils un rôle? La productivité serait-elle en baisse? Ces questions feront l'objet des prochains travaux de recherche du PCCN.

Veillez communiquer avec Ken Ross, biologiste de la faune, Service canadien de la faune, par téléphone au (613) 952-2415 ou par courriel à l'adresse ken.ross@ec.gc.ca.

Contributions (en \$CAN)*

	2005	Total (1986-2005)
Fédérales – É.-U.	71 500	1 385 860
Non fédérales – É.-U.	234 000	3 313 850
Canadiennes	341 462	6 227 807
Total	646 962	10 927 517

* Ces contributions ne comprennent aucun fonds de la NAWCA.



Non seulement les coûts de plusieurs projets canadiens du PCCM sont partagés entre les États-Unis et le Canada, mais leur application est également conjointe.

Avant de retourner à son nid sur l'île Harbour, en Nouvelle-Écosse, une eider femelle nouvellement baguée reste immobile en attendant que les bagueurs partent.

Barbara Robinson, RiverRoad Creative

Colombie-Britannique

Le Silverdale Wetlands Project, une parcelle de terrain de 46 hectares (112 acres) dans la collectivité de Mission (vallée du Fraser, Colombie-Britannique), est un projet exemplaire de conservation des terres humides dont le mandat élargi vise également l'agriculture, la pêche et la protection de la sauvagine.

Le site de Silverdale est l'un des rares segments des plaines inondables du fleuve Fraser dont les fonctions écosystémiques sont demeurées intactes et qui renferme un habitat d'alimentation productif pour les oiseaux aquatiques.

L'acquisition du site de Silverdale est au centre de la stratégie de Canards Illimités Canada (CIC) pour la vallée du Fraser, qui consiste à protéger les quelques habitats naturels restants de la vallée et à poursuivre les objectifs du Plan nord-américain de gestion de la sauvagine.

« Cette acquisition est un jalon important dans notre plan de sauvegarde des précieuses terres humides de la vallée du Fraser, affirme Les Bogdan, directeur de la conservation de l'habitat de CIC pour l'écorégion de la côte du Pacifique. Avec la perte de 85 p. 100 des terres humides originelles dans la vallée du Fraser, le rétablissement de cet habitat unique en son genre dans le delta du Fraser est une priorité absolue. »

Pour conserver et restaurer l'habitat de Silverdale, CIC, le district de Mission et la Stave Valley Salmon Enhancement Society mettront sur pied un plan de gestion qui maximisera le potentiel des habitats des espèces historiques comme le Canard colvert, le Canard branchu, le Canard d'Amérique et la Sarcelle d'hiver.

Le projet de Silverdale a été élaboré et mis en œuvre par les partenaires susmentionnés et le British Columbia Trust for Public Lands et ses partenaires : Environnement Canada (Service canadien de la faune), le Ministry of Environment et le Ministry of Agriculture, Fisheries and Foods de la Colombie-Britannique, la Union of British Columbia Municipalities, le Habitat Conservation Trust Fund, Conservation de la nature Canada, The Nature Trust of British Columbia, The Land Conservancy de la Colombie-Britannique et la Pacific Salmon Foundation.

Veuillez communiquer avec Saul Schneider, coordonnateur du Plan conjoint de la côte du Pacifique et du Plan conjoint intramontagnard canadien, par téléphone au (604) 666-2342 ou par courriel à l'adresse saul.schneider@ec.gc.ca.

Contributions (en \$CAN)

	2005	Total (1986-2005)
Fédérales – É.-U.	2 958 057	25 583 221
Non fédérales – É.-U.	4 821 929	37 261 204
Canadiennes	5 105 638	137 960 377
Total	12 885 624	200 804 802

Réalisations (en acres)

	2005	Total (1986-2005)
Acquises	11 490	423 919
Améliorées	19 238	141 629
Gérées	37 195	156 802
Total*	11 490	423 919

* Les aires protégées, améliorées et gérées ne s'ajoutent pas. Les acres sont d'abord acquises, peuvent ensuite être améliorées, puis faire l'objet de gestion.

Provinces

Avec la perte de 85 p. 100 des terres humides originelles dans la vallée du Fraser, le rétablissement de cet habitat unique en son genre dans le delta du Fraser est une priorité absolue.

Image d'arrière-plan :
Bécasseau semipalmé
Canards Illimités Canada



L'habitat du ruisseau Silverdale est un oasis de 46 hectares (112 acres) de terres humides rares à Mission, un district en urbanisation rapide des basses-terres continentales.

Canards Illimités Canada

Le barrage d'une tranchée de drainage dans la servitude de conservation de la zone humide sur la ferme des Kitz offrira un habitat pour la sauvagine, les oiseaux de rivage en migration et d'autres espèces dépendant des terres humides.

Doug Brook, Canards Illimités Canada



Alberta

A l'heure de célébrer le 20^e anniversaire du Plan nord-américain de gestion de la sauvagine (PNAGS) en Alberta, on ne peut que se réjouir de la croissance et la force du partenariat de l'Alberta dans le PNAGS. Le programme de protection de l'habitat de cette province a connu un franc succès, notamment dans l'acquisition de vastes propriétés foncières situées dans le biome des pâturages des Prairies. L'influence du partenariat s'est étendue et a permis de remporter de grandes victoires sur le plan politique.

La création d'une nouvelle politique des terres humides s'inscrivant dans la stratégie « Water for Life » de l'Alberta pourrait avoir des répercussions historiques sur les terres humides de la province. Une politique provisoire a été complétée et des consultations publiques sont prévues pour le printemps 2006. Le gouvernement provincial de l'Alberta a démontré le sérieux de son engagement envers la création d'une politique des terres humides en accordant un généreux financement à l'inventaire des terres humides qui comprend les terres humides drainées.

La Beaver Hills Initiative est un autre exemple de succès sur le plan politique. Cette initiative à laquelle participe plusieurs partenaires a été lancée par sept municipalités pour protéger le capital naturel de trois comtés du centre de l'Alberta. Suivant une approche fondée sur les biens et services écologiques locaux, cette initiative préconise les projets de société visant à conserver les ressources naturelles comme l'eau, les terres et l'air, afin d'assurer le développement durable de la collectivité, la croissance économique et la prospérité.

Suivant une approche fondée sur les biens et services écologiques locaux, cette initiative préconise les projets de société visant à conserver les ressources naturelles comme l'eau, les terres et l'air, afin d'assurer le développement durable de la collectivité, la croissance économique et la prospérité.

Les partenaires albertains du PNAGS sont fiers de célébrer leurs accomplissements des vingt dernières années et c'est dans l'espoir de croître encore et de s'adapter aux nouvelles réalités qu'ils contemplant les vingt prochaines années. Le programme de protection du PNAGS et de ses partenaires albertains a connu beaucoup de succès dans la province, et a entrepris dernièrement des actions sur le plan politique pour non seulement protéger le capital naturel existant, mais aussi pour rétablir l'habitat détruit dans les régions peuplées de la province.

Veillez communiquer avec Brett Calverley, coordonnateur du Plan nord américain de gestion de la sauvagine en Alberta, Canards Illimités Canada, par téléphone au (780) 330-1244 ou par courriel à l'adresse b_calverley@ducks.ca.

Contributions (en \$CAN)

	2005	Total (1986-2005)
Fédérales – É.-U.	7 502 037	92 569 433
Non fédérales – É.-U.	7 140 156	98 300 874
Canadiennes	7 383 269	111 206 199
Total	22 025 462	302 076 506

Réalisations (en acres)

	2005	Total (1986-2005)
Acquises	4 687	1 561 125
Améliorées	10 507	929 499
Gérées	13 527	1 389 418
Total*	4 687	1 561 125

* Les aires protégées, améliorées et gérées ne s'ajoutent pas. Les acres sont d'abord acquises, peuvent ensuite être améliorées, puis faire l'objet de gestion.

En 2005, l'eau est retournée dans les régions de prairies et de prairies-parcs albertaines (jusqu'à 47 p. 100), et la population de canards souchets a augmenté depuis 2004.

Canards Illimités Canada

Saskatchewan

La Saskatchewan accueille l'une des plus grandes densités de sauvagine reproductrice en Amérique du Nord. La restauration et la protection de l'habitat de la sauvagine en Saskatchewan, en particulier la restauration des terres humides, sont encore et toujours au cœur des objectifs établis par partenaires du Plan nord-américain de gestion de la sauvagine il y a 20 ans. Bien des terres humides ont été détruites dans les régions agricoles de la province. La restauration et la protection de petites terres humides et la modification de l'utilisation des hautes terres sont essentielles à l'augmentation de la productivité de la sauvagine en Saskatchewan.

Canards Illimités Canada (CIC) a développé un nouvel outil de conservation pour répondre spécifiquement à cette nécessité. Fort du succès remporté par son programme de servitude de conservation visant à sauvegarder les hautes terres et les terres humides encore intactes, CIC a mis sur pied un nouveau programme de restauration des terres humides qui préconise autant la restauration que la protection. Comme dans les programmes antérieurs, les servitudes de conservation pour la restauration des terres humides consistent en un accord qui vise à protéger les hautes terres et les terres humides contre la destruction ou l'assèchement. Par contre, l'accord permet au propriétaire de continuer à utiliser les terres pour le pâturage ou pour la culture du foin, dans la mesure où le bassin n'est pas altéré. Le nouvel accord diffère des autres en ce qu'il offre aux propriétaires fonciers un incitatif supplémentaire pour restaurer des terres humides qui ont été asséchées dans le passé et les protéger à perpétuité.

À l'été 2005, pour la première fois au Canada, une servitude de conservation pour la restauration d'une zone humide était signée sur la ferme de Dale et Charlotte Kitz, dans le centre-est de la Saskatchewan. La famille Kitz a déjà hâte au printemps pour assister à la montée des eaux et au retour de la sauvagine sur ses 29 terres humides restaurées.

Veillez communiquer avec Sharon Metz, Saskatchewan Watershed Authority, par téléphone au (306) 787-9290 ou par courriel à l'adresse smetz@s.wa.ca.

Contributions (en \$CAN)

	2005	Total (1986-2005)
Fédérales – É.-U.	5 758 972	88 090 837
Non fédérales – É.-U.	5 247 284	95 596 030
Canadiennes	5 551 759	77 011 553
Total	16 558 015	260 698 420

Réalisations (en acres)

	2005	Total (1986-2005)
Acquises	154 115	1 929 901
Améliorées	60 627	721 113
Gérées	190 154	1 277 609
Total*	154 115	1 929 901

* Les aires protégées, améliorées et gérées ne s'ajoutent pas. Les acres sont d'abord acquises, peuvent ensuite être améliorées, puis faire l'objet de gestion.



Les partenaires du Manitoba ont récemment trouvé du financement pour un projet-pilote qui mettra à l'essai des mesures de conservation fondées sur le concept de « biens et services écologiques ».

Manitoba

La force du partenariat et du financement est évidente au Manitoba, avec près de deux décennies d'activités au sein du Plan nord-américain de gestion de la sauvagine (PNAGS).

Le lancement du PNAGS a suscité de nouvelles promesses de financement de la part du Manitoba pour la coordination et la réalisation d'activités par l'intermédiaire de la Société protectrice du patrimoine écologique du Manitoba. Cette nouvelle infrastructure d'exécution facilite la réalisation des programmes du PNAGS et a permis d'obtenir un financement additionnel du Canada pour des activités de conservation complémentaires dans les paysages prioritaires du PNAGS. Par exemple, le financement du Programme de gestion des zones ripariennes a atteint 1,7 million de dollars et a permis de rétablir 23 077 hectares (57 000 acres) de rivages et de terres connexes, principalement dans la région visée par le PNAGS.

Les partenaires du PNAGS ont également proposé des changements aux politiques et programmes publics, avec pour résultat notamment une nouvelle loi autorisant le recours à des servitudes de conservation. Ils ont également défendu un projet-pilote de crédit d'impôt foncier à caractère environnemental. Par la suite, la province du Manitoba a adopté un programme à l'échelle provinciale de crédit d'impôt sur les biens-fonds riverains.

Les partenaires du Manitoba ont récemment trouvé du financement pour un projet-pilote qui mettra à l'essai des mesures de conservation fondées sur le concept de « biens et services écologiques ».

L'habitat du Murray Marsh Farms fait partie intégrante du complexe de terres humides du marais de la Long Point.

Canards Illimités Canada



Le projet sera exécuté dans une partie de la zone ciblée par le PNAGS jusqu'en 2008. Les répercussions en termes de conservation à l'échelle du paysage au Manitoba et ailleurs sont énormes.

Au Manitoba, le PNAGS a joué un rôle clé dans ces activités. Il a attiré de nouveaux fonds de sources canadiennes pour la conservation et stimulé la recherche de solutions nouvelles et potentiellement de longue portée aux problèmes de conservation.

Veillez communiquer avec Tim Sopuck, gestionnaire des opérations, Société protectrice du patrimoine écologique du Manitoba, par téléphone au (204) 784-4357 ou par courriel à l'adresse tsopuck@mhhc.mb.ca.

Contributions (en \$CAN)

	2005	Total (1986-2005)
Fédérales – É.-U.	1 762 722	32 391 528
Non fédérales – É.-U.	1 879 486	33 736 232
Canadiennes	5 155 950	63 084 797
Total	8 798 158	129 212 557

Réalisations (en acres)

	2005	Total (1986-2005)
Acquises	19 822	1 334 638
Améliorées	27 108	181 584
Gérées	27 108	1 030 689
Total*	19 822	1 334 638

* Les aires protégées, améliorées et gérées ne s'ajoutent pas. Les acres sont d'abord acquises, peuvent ensuite être améliorées, puis faire l'objet de gestion.

Ontario

Les terres humides de Long Point, une langue de sable longue de 40 kilomètres sur la rive nord du lac Érié, sont la plus grande priorité du Plan conjoint des habitats de l'Est (PCHE) en matière de protection de l'habitat en Ontario. Long Point est le plus important complexe de marais du côté canadien des Grands Lacs, en plus d'être un site d'importance internationale du RAMSAR, une réserve de la biosphère mondiale et une zone d'importance mondiale pour les oiseaux. Long Point constitue un habitat pour des centaines d'espèces végétales, ichthyologiques et fauniques, dont de nombreuses sont rares, menacées ou en voie de disparition. En outre, il s'agit de l'un des principaux sites d'observation des oiseaux du Canada; en effet, plus de 376 espèces d'oiseaux migrateurs y ont été recensées. La région revêt une importance continentale pour le Canard noir, le Canard colvert, le Fuligule à tête rouge, le Fuligule à dos blanc, le Petit Fuligule et le Cygne siffleur, une population de la sauvagine toujours grandissante.

Malgré des efforts de conservation de longue date, les terres humides de Long Point sont encore menacées par l'urbanisation incessante dans le sud de l'Ontario. En fait, les caractéristiques qui attirent tant les espèces sauvages à Long Point sont tout aussi attrayantes pour les gens qui souhaitent y vivre.

Canards Illimités Canada, en collaboration avec des partenaires du PCHE, soit Conservation de la nature Canada, le ministère des Richesses naturelles de l'Ontario et le Service canadien de la faune d'Environnement Canada, a négocié l'acquisition d'une servitude de conservation de 235 hectares (580 acres) sur les terrains de Murray Marsh Farms, qui contient une partie des marais du ruisseau Big, plusieurs



Les partenaires manitobains du PNAGS ont obtenu du financement pour de nouveaux projets de conservation.

Société protectrice du patrimoine écologique du Manitoba



Québec

Malgré le fait que ses 1 200 000 kilomètres carrés accueillent 75 p. 100 des couples nicheurs de sauvagine de la province, la forêt boréale du Québec a toujours été négligée, sauf dans le cas du Plan conjoint des Canards noirs (PCCN), lequel prévoit des inventaires par hélicoptère et des études du Service canadien de la faune (SCF) sur l'Arlequin plongeur et le Garrot d'Islande, deux espèces menacées.

En 2003, avec le soutien de l'Initiative boréale canadienne, Canards Illimités Canada (CIC) a lancé le Programme de la forêt boréale du Québec, qui prévoit des volets de recherche et de conservation. La recherche porte sur les terres humides et la sauvagine, en particulier le Canard noir, en collaboration avec le SCF, l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, l'Université Laval, le PCCN, le ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec et le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG).

Le volet de conservation vise trois échelons : les aires protégées dans les écorégions; les plans de conservation des rives à l'échelle des unités de gestion forestière; les arbres utilisés par les espèces sauvages.

En 2005, le ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec a annoncé de nouvelles pratiques exemplaires de gestion. CIC et ses partenaires ont participé à l'élaboration de pratiques exemplaires destinées à protéger contre la coupe partielle un cinquième des bandes de forêt riparienne de 20 mètres de largeur. Cette pratique exemplaire à elle seule assure la protection de 6 300 kilomètres carrés d'habitats ripariens au Québec, soit 1,4 p. 100 des 451 966 kilomètres carrés de forêts productives d'accès public.

Les terres humides et les eaux profondes couvrent plus de 20 p. 100 de la forêt boréale du Québec et renferment l'habitat de 1,2 million de couples d'oiseaux aquatiques. Plus de 50 p. 100 de la population mondiale de Canards noirs et 95 p. 100 de la population canadienne de Macreuses noires nichent dans la région.

Veillez communiquer avec Marcel Darveau, Programme de la forêt boréale du Québec, Canards Illimités Canada, par téléphone au (418) 623-1650 ou par courriel à l'adresse m_darveau@ducks.ca.

terres humides ripariennes, un marais exploité et de vastes boisés et terres agricoles. La servitude protégera à perpétuité l'entière propriété acquise et orientera l'utilisation des terres restantes. Ce qui est plus important encore, elle permettra de garder une saine distance entre les aménagements résidentiels et récréatifs et certaines des zones les plus sensibles de Long Point.

Ce projet s'inscrit dans l'objectif du PCHE de collaborer avec les propriétaires fonciers privés, les gouvernements locaux et les organismes de conservation pour protéger les habitats par une variété de méthodes.

Veillez communiquer avec Ron Maher, gestionnaire des opérations provinciales, Canards Illimités Canada, par téléphone au (613) 389-0418 ou par courriel à l'adresse r_maher@ducks.ca.

Contributions (en \$CAN)

	2005	Total (1986-2005)
Fédérales – É.-U.	2 320 413	27 777 857
Non fédérales – É.-U.	2 015 760	28 764 810
Canadiennes	2 471 151	90 516 186
Total	6 807 324	147 058 853

Réalisations (en acres)

	2005	Total (1986-2005)
Acquises	5 052	486 142
Améliorées	4 105	407 455
Gérées	4 105	420 356
Total*	5 052	486 142

* Les aires protégées, améliorées et gérées ne s'ajoutent pas. Les acres sont d'abord acquises, peuvent ensuite être améliorées, puis faire l'objet de gestion.

Contributions (en \$CAN)

	2005	Total (1986-2005)
Fédérales – É.-U.	931 014	14 254 588
Non fédérales – É.-U.	866 487	14 909 215
Canadiennes	2 907 538	22 643 777
Total	4 705 039	51 807 580

Réalisations (en acres)

	2005	Total (1986-2005)
Acquises	2 801	48 054
Améliorées	790	24 818
Gérées	790	27 099
Total*	2 801	48 054

* Les aires protégées, améliorées et gérées ne s'ajoutent pas. Les acres sont d'abord acquises, peuvent ensuite être améliorées, puis faire l'objet de gestion.



Les 21 espèces d'oiseaux aquatiques qui nichent dans la forêt boréale du Québec profiteront des pratiques adoptées : arbres pour les espèces nichant dans des cavités, sites protégés pour les espèces nichant au sol et meilleure qualité de l'eau grâce à des zones tampons ripariennes

Marcel Darveau, Canards Illimités Canada

Image d'arrière-plan :

Cygnets siffleurs
Canards Illimités Canada



Sarcelle d'hiver
Canards illimités Canada

Image d'arrière-plan :
Grand Héron
Canards illimités Canada

La perte historique de l'habitat, en combinaison avec la demande actuelle de sites développables avec vue sur la mer, constitue une grande menace pour les oiseaux aquatiques qui se reproduisent ou qui se rassemblent dans la province.

Nouveau-Brunswick

Les 4 100 kilomètres de côte du Nouveau-Brunswick renferment des plages mouvantes, des dunes, des grèves rocheuses et des terres humides côtières. La perte historique de l'habitat, en combinaison avec la demande actuelle de sites développables avec vue sur la mer, constitue une grande menace pour les oiseaux aquatiques qui se reproduisent ou qui se rassemblent dans la province. Pour les partenaires néo-brunswickois du Plan conjoint des habitats de l'Est (PCHÉ), les habitats côtiers demeurent un élément clé de la conservation des populations de sauvagine.

Étant donné que l'acquisition de terres est de plus en plus difficile dans la province, les dons de terres prennent une importance croissante. Conservation de la nature Canada collabore avec les propriétaires fonciers pour encourager les dons, comme le généreux don du D^r Roland Maurice. Témoin de la dégradation des habitats fauniques dans son entourage, le D^r Maurice s'est juré de protéger son terrain de 6 hectares (15 acres) à Barachois. Ce terrain est un classique marais côtier sur le détroit de Northumberland et une aire de rassemblement très fréquentée par le Canard noir, le Canard souchet, la Sarcelle d'hiver, la Sterne pierregarin et le Pluvier siffleur. Il renferme un système dunaire assorti de nombreux récifs sablonneux qui protègent un système de marais salés avec des étiers et des marelles.

Grâce à la générosité de personnes comme le D^r Maurice et au travail soutenu des partenaires néo-brunswickois du PCHÉ, il est possible de protéger l'avenir de l'habitat essentiel de la sauvagine et d'autres espèces sauvages dépendant des terres humides.

Veuillez communiquer avec Todd Byers, gestionnaire du programme du Plan conjoint des habitats de l'Est pour le Nouveau-Brunswick, par téléphone au (506) 453-2440 ou par courriel à l'adresse todd.byers@gnb.ca.

Contributions (en \$CAN)

	2005	Total (1986-2005)
Fédérales – É.-U.	354 587	5 838 550
Non fédérales – É.-U.	370 599	5 805 713
Canadiennes	683 211	8 620 470
Total	1 408 397	20 264 733

Réalisations (en acres)

	2005	Total (1986-2005)
Acquises	426	67 695
Améliorées	64	19 100
Gérées	2 358	28 495
Total*	426	67 695

* Les aires protégées, améliorées et gérées ne s'ajoutent pas. Les acres sont d'abord acquises, peuvent ensuite être améliorées, puis faire l'objet de gestion.

Nouvelle-Écosse

En 2001, le Department of Natural Resources (DNR) de la Nouvelle-Écosse et Canards illimités Canada (CIC) ont entrepris d'acquérir des habitats avec des fonds de la U.S. North American Wetland Conservation Act (NAWCA) par l'intermédiaire du projet de conservation de l'habitat du ou des propriétaires inconnus.

Environ 75 p. 100 des terres de la Nouvelle-Écosse sont des propriétés privées. Cependant, le titre de propriété de centaines de parcelles de terrain est inscrit sous la rubrique « Owners/Owner Unknown » par le Service Nova Scotia and Municipal Relations. Bon nombre de ces terrains renferment des habitats d'oiseaux aquatiques comme le Canard noir, la Sarcelle d'hiver, le Fuligule à collier et d'autres oiseaux, amphibiens, reptiles, poissons, mammifères et plantes dépendant des zones humides. Quelques-uns accueillent même des espèces en péril ou menacées en Nouvelle-Écosse, dont le Pluvier siffleur et le rossolis filiforme.

Les possibilités de recettes fiscales supplémentaires et la Land Registration Act ont incité les municipalités à redoubler d'efforts pour nommer un propriétaire pour la moindre parcelle de terrain dans leur territoire. Une fois évaluées, les parcelles sont vendues pour le montant des taxes impayées. La Municipal Government Act de la Nouvelle-Écosse accorde au DNR le droit de premier refus sur les terrains en contrepartie du paiement à la municipalité des taxes en souffrance. Les parcelles qui ne sont pas acquises par le DNR en application des dispositions du programme Owner Unknown peuvent être vendues pour non-paiement des taxes. En partenariat avec CIC et par l'intermédiaire du Plan conjoint des habitats de l'Est, le DNR acquiert des parcelles qui renferment des terres humides et des habitats côtiers d'importance pour la conservation.

À ce jour, plus de 2 750 hectares (6 800 acres) de terrain ont été acquis dans le cadre du projet de conservation de l'habitat du ou des propriétaires inconnus au coût approximatif de 200 000 dollars canadiens pour l'ensemble du projet, ce qui revient à un prix exceptionnel de 73 dollars par hectare (29 dollars par acre). Bon nombre d'autres parcelles



Les partenaires néo-écossais du Plan conjoint des habitats de l'Est (PCHÉ) ont été récemment récompensés par le Bay of Fundy Award du Department of Environment and Labour de la Nouvelle-Écosse, en reconnaissance de leur approche collaborative en matière de conservation et d'utilisation durable des terres humides et des habitats côtiers.

sont à l'étude, et on prévoit que le DNR acquerra des milliers d'acres supplémentaires du précieux habitat au cours des prochaines années.

Veuillez communiquer avec Glen J. Parsons, Plan conjoint des habitats de l'Est, Nouvelle-Écosse, par téléphone au (902) 679-6223 ou par courriel à l'adresse parsonsgj@gov.ns.ca.

Contributions (en \$CAN)

	2005	Total (1986-2005)
Fédérales – É.-U.	561 642	4 746 953
Non fédérales – É.-U.	330 270	4 652 809
Canadiennes	549 414	10 161 850
Total	1 441 326	19 561 612

Réalisations (en acres)

	2005	Total (1986-2005)
Acquises	4 083	90 635
Améliorées	4 051	25 739
Gérées	4 051	32 853
Total*	4 083	90 635

* Les aires protégées, améliorées et gérées ne s'ajoutent pas. Les acres sont d'abord acquises, peuvent ensuite être améliorées, puis faire l'objet de gestion.



Un spectaculaire acquisition d'un marais salé par le projet du propriétaire inconnu n'est qu'un exemple des nombreuses acquisitions de la Nouvelle-Écosse qui profiteront aux citoyens et à la faune.

Glen J. Parsons

Les religieuses du couvent St. Martha se sont rassemblées pour la cérémonie du projet de remise en valeur du marais de l'Île-du-Prince-Édouard. **Sœur Loretta White, du couvent St. Martha, Wade Lewis, représentant de Canards Illimités Canada pour l'Île-du-Prince-Édouard (I.-P.-É.), Rollie Mackinnon, représentant de la division de Trout Unlimited de l'I.-P.-É. et Chester Gillan, ministre de la Santé de la province de l'I.-P.-É.**

PCHE



Île-du-Prince-Édouard

Le Plan conjoint des habitats de l'Est (PCHE) poursuit un double objectif à l'Île-du-Prince-Édouard : le premier est d'améliorer et de protéger les terres humides dans le cadre des objectifs du Plan nord-américain de gestion de la sauvagine; le second consiste à s'attaquer aux causes de la détérioration des terres humides.

Depuis plus de dix ans, le PCHE cherche à conserver et à mettre en valeur les terres humides dans le paysage de l'île en appuyant des programmes de conservation des sols, d'exclusion du bétail dans des voies d'eau et des terres humides, d'amélioration des petits marais et d'acquisition de terrains. En plus de programmes d'acquisition, d'intendance et de conservation des terres humides, le programme sur la remise en valeur d'étangs et de petits marais de fermes agricoles, dirigé par Canards Illimités Canada, jouit d'un soutien populaire indéfectible et a connu un grand succès en 2005. L'achèvement d'un projet de remise en valeur d'un marais salé de 1,9 hectare (4,7 acre) sur le terrain du couvent Sisters of St. Martha est venu souligner ce succès.

Le couvent Sisters of St. Martha est situé en banlieue de Charlottetown, la capitale et la plus grande ville de l'île, tout près de la University of Prince Edward Island et de la ferme expérimentale d'Agriculture Canada. Une portion de la propriété est toujours en production agricole. En plus des religieuses et de Canards Illimités Canada, le projet a pu compter sur des partenaires comme le Department of Environment, Energy and Forestry de l'I.-P.-É., par l'intermédiaire du Wildlife Conservation Fund, et la division de l'I.-P.-É. de Trout Unlimited Canada. Ce projet, bien que situé dans un milieu urbain, se distingue en ce qu'il sensibilise une grande population sur les avantages et l'importance de la conservation et de l'intendance des terres humides.

Depuis 1991, 262 étangs de fermes agricoles et petits marais ont été visés par des projets de remise en valeur auxquels ont participé 354 propriétaires fonciers. Au total, 465 hectares (1 149 acres) de petites terres humides ont été remis en valeur dans l'Île-du-Prince-Édouard.

Veillez communiquer avec Alan McLennan, gestionnaire du programme du Plan conjoint des habitats de l'Est pour l'Île-du-Prince-Édouard, par téléphone au (902) 368-4667 ou par courriel à l'adresse admclennan@gov.pe.ca.

Contributions (en \$CAN)

	2005	Total (1986-2005)
Fédérales – É.-U.	230 444	2 523 742
Non fédérales – É.-U.	207 215	2 514 477
Canadiennes	202 380	6 147, 268
Total	640 039	11 185 487

Réalisations (en acres)

	2005	Total (1986-2005)
Acquises	63	34 632
Améliorées	3	24 839
Gérées	3	7 556
Total*	63	34 632

* Les aires protégées, améliorées et gérées ne s'ajoutent pas. Les acres sont d'abord acquises, peuvent ensuite être améliorées, puis faire l'objet de gestion.

La Stewardship Association of Municipalities a été formée pour offrir aux intendants un forum d'échange régulier leur permettant de partager des connaissances et de résoudre des problèmes liés à l'intendance des terres humides.

Terre-Neuve-et-Labrador

En 1992, la municipalité de Whitbourne (Terre-Neuve-et-Labrador) a été invitée à se joindre au partenariat du Plan conjoint des habitats de l'Est (PCHE) de la province pour mettre en œuvre un plan municipal d'intendance dans la collectivité. Whitbourne accueille un nombre impressionnant de Canards noirs, de Fuligues à collier, de Bernaches du Canada et de Sarcelles d'hiver qui occupent principalement des habitats vierges constitués d'eau couvertes de végétation ou exposées, de bogs inclinés, de marais profonds et de forêts.

Le 31 mai 1993, la municipalité de Whitbourne a signé le premier accord d'intendance de Terre-Neuve-et-Labrador, protégeant de ce fait 526 hectares (1 300 acres) de terrain et mettant en valeur un autre 1 416 hectares (4 800 acres) d'habitat. De plus, l'accord a sensibilisé la collectivité sur la nature fragile des écosystèmes qui accueillent un grand nombre d'oiseaux aquatiques et d'autres espèces dépendant des terres humides.

Depuis l'engagement de Whitbourne, 16 autres municipalités de la province ont convenu d'un accord d'intendance qui protège au total 12 417 hectares (30 683 acres) et qui met en valeur 68 665 hectares (169 669 acres) de terres humides et de hautes terres connexes.

La Stewardship Association of Municipalities a été formée pour offrir aux intendants un forum d'échange régulier leur permettant de partager des connaissances et de résoudre des problèmes liés à l'intendance des terres humides. En 2003, une vérification du Municipal Wetland Stewardship Program a conclu que l'intendance des terres humides à l'échelle municipale est une stratégie efficace de conservation des terres humides. Le programme du PCHE, à l'instar de l'engagement de Whitbourne, a fait du chemin depuis 1993, et la municipalité de Whitbourne a approché le PCHE pour amender son accord en vue d'étendre sa zone d'intendance.

Une fois l'accord de Whitbourne amendé, les limites de la zone d'intendance de la municipalité auront triplé, le nombre d'unités de gestion aura doublé et la sensibilisation de la population de Whitbourne sur l'importance de l'habitat, non seulement celui de la sauvagine, mais aussi celui de toutes les espèces dépendant des terres humides, aura quant à elle été démultipliée.

Veillez communiquer avec Gerry Yetman, gestionnaire du programme du Plan conjoint des habitats de l'Est pour Terre-Neuve-et-Labrador, par téléphone au (709) 637-2033 ou par courriel à l'adresse gerryyetman@gov.nl.ca.

Contributions (en \$CAN)

	2005	Total (1986-2005)
Fédérales – É.-U.	99 853	1 281 127
Non fédérales – É.-U.	44 178	1 198 818
Canadiennes	244 147	5 652 678
Total	388 178	8 132 623

Réalisations (en acres)

	2005	Total (1986-2005)
Acquises	12 992	146 072
Améliorées	7	5 919
Gérées	7	6 004
Total*	12 992	146 072

* Les aires protégées, améliorées et gérées ne s'ajoutent pas. Les acres sont d'abord acquises, peuvent ensuite être améliorées, puis faire l'objet

Un des nombreux habitats de la rivière Hodge, une unité de gestion de la zone d'intendance de Whitbourne, qui constitue un important habitat d'élevage pour le Canard noir et la Sarcelle d'hiver.

Plan conjoint des habitats de l'Est



Merci à tous nos partenaires qui ont appuyé le programme canadien par leurs contributions en 2005 :

Canada

Acadia University
 Access Land Services Ltd.
 Action Land Consultants (2001) Ltd.
 Affaires indiennes et du Nord Canada
 Agricultural Financial Services Corporation
 Agriculture, Alimentation et Initiatives rurales Manitoba
 Agriculture et Agroalimentaire Canada
 Agriculture et Agroalimentaire Canada – Administration du réajustement agricole des Prairies
 Aquila Exploration Consultants Ltd.
 Alberta Valley Enhancement Association
 Alberta Agriculture, Food and Rural Development
 Alberta Beef Producers
 Alberta Community Development
 Alberta Conservation Association
 Alberta Environment
 Alberta Fish and Game Association
 Alberta Land and Lease Limited
 Alberta Research Council
 Alberta Sport, Recreation, Parks & Wildlife Foundation
 Alberta Sustainable Resource Development
 Alberta Treasury
 Alliance Pipeline Ltd. Partnership
 Anderson Exploration Ltd.
 Antelope Land Services Ltd.
 Apache Canada Ltd.
 Aquest Energy Ltd.
 ARC Resources Ltd.
 Actco Land Corporation
 Arnett & Burgess Oilfield Construction
 Association canadienne des ressources hydriques
 Association des produits forestiers du Canada
 Association des sauvagineurs de la grande région de Québec
 Atco Electric Ltd.
 Atlas Land Consulting Ltd.
 Avenir Operating Corporation
 Barbejay Supplies Ltd.
 Baytex Energy Ltd.
 British Columbia Conservation Foundation
 B.C. Hydro
 Bishop Wild Bird Foundation
 Bonavista Energy Trust
 Boyd PetroSearch
 BP Canada Energy Company
 Briggs Resources Ltd.
 British Columbia Cattlemen's Association
 British Columbia Waterfowl Society
 Bulrush Foundation
 Burlington Resources Inc.
 Cabrera Resources Ltd.
 Canada West Land Services Ltd.
 Canadian Landmatters Resource Services Ltd.
 Canadian Natural Resources Ltd.
 Canards Illimités Canada
 Cargill Limited
 Caribou Land Services Ltd.
 Cavalier Land Ltd.
 Centrica Canada Ltd.
 Chemin de fer Canadien Pacifique
 Clarke's Harbour (Ville de)
 Clear Environmental Solutions Inc.
 Climate Change Central
 Columbia Basin Trust
 Compagnie minière IOC
 Compara Energy Services Inc.
 Complete Land Services Ltd.
 Comté de Kings (Municipalité du)

Compagnie Pétrolière Limitée
 Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada
 Conservation de la nature Canada
 Cordoro Energy Inc.
 Cossack Land Services Ltd.
 Crispin Energy Inc.
 Crystal Landings Corporation
 D.J. Old Ltd.
 Daylight Energy Ltd.
 Département d'Agriculture and Fisheries de la Nouvelle-Écosse
 Département of Environment and Conservation de Terre-Neuve-et-Labrador
 Département of Environment and Labour de la Nouvelle-Écosse
 Département of Environment, Energy and Forestry de l'Île-du-Prince-Édouard
 Département of Natural Resources de la Nouvelle-Écosse
 Département of Tourism, Culture and Heritage de la Nouvelle-Écosse
 Département of Transportation and Public Works de l'Île-du-Prince-Édouard
 Département of Transportation and Public Works de la Nouvelle-Écosse
 Dominion Energy Corporation
 Devon Canada Corporation
 Dominion Energy Canada Ltd.
 Donateurs anonymes
 Edmonton Springer Spaniel Club
 Edwards Land (Calgary) Ltd.
 EnCana Corporation
 Ende Resources Partnership
 Enmark Inc.
 Entera Energy Corporation
 Environment Canada – EcoAction 2000
 Environment Canada – Fonds de durabilité des Grands Lacs
 Environment Canada – Plan d'assainissement du littoral atlantique
 Environment Canada – Programme d'intendance de l'habitat
 Environment Canada – Service canadien de la faune
 Equatorial Energy Inc.
 Équipe de l'intiative manitobaine
 Se prendre en main!
 ExxonMobil Canada Energy
 Finances Manitoba
 Fondation de la faune du Québec
 Fondation Delta Sauvagine
 Fondation pour la protection des sites naturels du Nouveau-Brunswick
 Fondation Trillium de l'Ontario
 Fortis Alberta Inc.
 Friends of Cornwallis River Society
 Genstar Development Partnership
 Getty Resources Ltd.
 GFO Trill Inc.
 Grand Petroleum Inc.
 Grand River Conservation Authority
 Habitat faunique Canada
 Harbinger Exploration Inc.
 Horizon Land Services Ltd.
 Husky Oil Operations Ltd.
 Impact 2000 Inc.
 Institut circumpolaire canadien
 Integrated Geophysical Consultants Ltd.
 Integrity Land Inc.
 Island Nature Trust
 Jean A. MacKenzie
 JED Oil Inc.
 Kings County Economic Development Agency
 Kinwest Corporation

Krang Energy Inc.
 La Fondation canadienne Donner
 Lafarge Canada Inc.
 Land Solutions Inc.
 Landways Services Ltd.
 Landwest Resource Services Ltd.
 Lockhorn Exploration Ltd.
 Longstep Land Services Ltd.
 Luoss Foot Computing Ltd.
 Lucas Bowker & White
 Lussac Ltd.
 Majestic Land Services Ltd.
 Mamba Production Partnership
 Lands Conservation
 Manitoba Hydro
 Manitoba Zero Tillage Research Association
 Mawrick Land Consultants (87) Inc.
 MCO Energy Inc.
 Mingo Gas Co.-op Ltd.
 Ministère de l'Agriculture, des Pêches et de l'Acquaculture du Nouveau-Brunswick
 Ministère de l'Environnement et des Administrations locales du Nouveau-Brunswick
 Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec
 Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec
 Ministère des Ressources naturelles du Nouveau-Brunswick
 Ministère des Richesses naturelles de l'Ontario
 Accord Canada Ontario
 Division des pêches et de la faune
 Littoral du patrimoine des Grands Lacs
 Programme d'acquisition de terres à vocation écologique
 Zones humides vitales...
 Collectivités saines
 Ministry of Environment de la Colombie-Britannique
 Ministry of Sustainable Resource Management de la Colombie-Britannique
 Ministry of Transportation de la Colombie-Britannique
 Mosaic Energy Ltd.
 Nanaimo District regional (de)
 Native Plant Society of Saskatchewan
 Nature Trust of British Columbia
 Neven Inc.
 Niven & Associates Inc.
 Nor-Alta Energy Corporation
 North Okanagan (District regional de)
 Nova Scotia Habitat Conservation Fund
 Nova Scotia Nature Trust
 Oil and Gas Commission
 Omega Resources Limited
 Outlook Energy Corporation
 Outsource Seismic Consultants Inc.
 ParCanadian Petroleum Limited
 Parcs Canada
 Park national Elk Island
 Parkland Conservation Farm Association
 Penngrowth Corporation
 PetroBank Production Partnership
 Petrofund Corporation
 Petroland Services
 Petroleum Consulting Ltd.
 Pioneer Land Services Ltd.
 Plan vert du Canada
 Prairie Land Consultants Inc.
 Prairie Plantation Inc.
 Prairie Schooner Petroleum Ltd.

Pro West Land Services Ltd.
 Products Shell Canada Limited
 Progress Energy Ltd.
 Prospect Oil and Gas Management Ltd.
 Querees (Municipalité de)
 Real Estate Foundation of BC
 Real Resources Inc.
 Receveur général du Canada
 Red Deer (Comté de)
 Remington Development Corporation
 Renton Land Services (1983) Ltd.
 Resolution Land Services Ltd.
 Ressources naturelles/Canada – Bureau du plateau continental polaire
 Richland Petroleum Corporation
 Rife Resources Management Ltd.
 Rockyview Energy Inc.
 Roo-Appl Supplies (Camrose) Inc.
 Roy Northern Land and Environment Ltd.
 Saskatchewan Council for Community Development
 Saskatchewan Environment
 Saskatchewan Fish and Wildlife Development Fund
 Saskatchewan Watershed Authority
 SaskPower
 Sapell
 SBW Cattle Company Ltd.
 Scott Land and Lease Ltd.
 Shadleton Exploration Ltd.
 Signalta Resources Ltd.
 Slocan Forest Products Ltd.
 Société d'énergie Talsman Inc.
 Société protectrice du patrimoine écologique du Manitoba
 Southeast Environmental Association
 Standard Land Company Inc.
 Starboard Gas Ltd.
 Sundance Land Services Ltd.
 Takita Land Ltd.
 Tasman Exploration Ltd.
 TD Canada Trust
 Tembec Inc.
 Tempest Energy Corporation
 Terra Environmental Consultants
 Terra-Sine Resources Ltd.
 The McLean Foundation
 The W. Garfield Weston Foundation
 The Woodcock Foundation
 Thompson & Associates, Inc.
 Thunder Energy Inc.
 Tides Canada Foundation
 Touchdown Land Consultants Ltd.
 TransCanada Pipelines Ltd.
 Transports et Services gouvernementaux
 Manitoba
 TransCanada Pipelines Ltd.
 Transports et Services gouvernementaux
 Manitoba
 Traverses Landgroup Ltd.
 Trident Exploration Corp.
 True Energy Inc.
 Tudor Corporation Ltd.
 Tula Foundation
 Turner foundation, Inc.
 Université Laval
 University of Saskatchewan
 Val Vista Energy Inc.
 Vancouver International Airport Authority
 Vermilion Resources Ltd.
 Wave Energy Ltd.
 Wazo Land Services
 Wildlife Conservation Fund
 de l'Île-du-Prince-Édouard
 Zargon Oil & Gas Ltd.

États-Unis

Arizona Game and Fish Department
 Arkansas Game and Fish Commission
 Atlantic Flyway Council
 Central Flyway Council
 City University of New York
 Colorado Division of Wildlife
 Delaware Division of Fish and Wildlife
 Department of Conservation and Natural Resources de l'Alabama
 Department of Conservation & Natural Resources du Nevada
 Department of Conservation du Missouri
 Department of Environmental Conservation de la Louisiane
 Department of Fish and Game de la Californie
 Department of Fish and Wildlife Resources de Kentucky
 Department of Natural Resources de la Caroline du Sud
 Department of Natural Resources de Illinois
 Department of Natural Resources de l'Iowa
 Department of Natural Resources de l'Ohio
 Department of Natural Resources du Minnesota
 Department of Natural Resources du Nebraska
 Department of Natural Resources du Wisconsin
 Department of Natural Resources, Wildlife Resources de la Géorgie
 Department of Wildlife and Parks du Kansas
 Department of Wildlife and Fisheries de la Louisiane
 Department of Wildlife Conservation de l'Oklaoma
 Division of Wildlife, Fisheries, and Parks du Mississippi
 Department of Fisheries and Wildlife du Massachusetts
 Ducks Unlimited, Inc.
 Florida Fish and Wildlife Conservation Commission
 Fondations anonymes
 Idaho Fish and Game
 Mississippi Flyway Council
 Montana Fish, Wildlife & Parks
 National Fish and Wildlife Foundation
 New Jersey Division of Fish and Wildlife
 North Carolina Wildlife Resources Commission
 North Dakota Game and Fish Department
 Pacific Flyway Council
 Paul G. Allen Forest Protection Foundation
 Pennsylvania Game Commission
 PENN charitable trusts
 South Dakota Game, Fish and Parks
 Tennessee Wildlife Resources Agency
 Texas Parks and Wildlife Department
 The Nature Conservancy
 TNC Wilson Challenge Fund
 U.S. Fish & Wildlife Service
 U.S. Forest Service
 U.S. Geological Survey – Biological Resources Division
 West Virginia Division of Natural Resources
 Williamsburg Foundation
 William H. Donner Foundation
 Wyoming Game and Fish Department

Nous remercions tous nos partenaires financiers et nous nous excusons si nous avons, par inadvertance, oublié des donateurs dans cette liste.

Image d'arrière-plan :

Fulgile à collier, Canards Illimités Canada

Les partenaires canadiens de la conservation sont reconnaissants pour l'aide financière fournie par la *North American Wetlands Conservation Act* des É.-U. et par les autres partenaires américains et canadiens.

Renseignements

Plan nord-américain de gestion de la sauvagine

Pour obtenir de l'information sur le PNAGS au Canada ou pour obtenir des exemplaires supplémentaires :

Division de la coordination de l'ICOAN et du PNAGS
 Service canadien de la faune
 351, boul. Saint-Joseph, 16^e étage
 Gatineau (Québec) K1A 0H3
 tél. : (819) 934-6034
 nabci@ec.gc.ca

Pour visionner la présente publication électronique

nawmp.ca

Financement en vertu de la *North American Wetlands Conservation Act*
terreshumidescanada.org

Initiative de conservation des oiseaux de l'Amérique du Nord
nabci.net